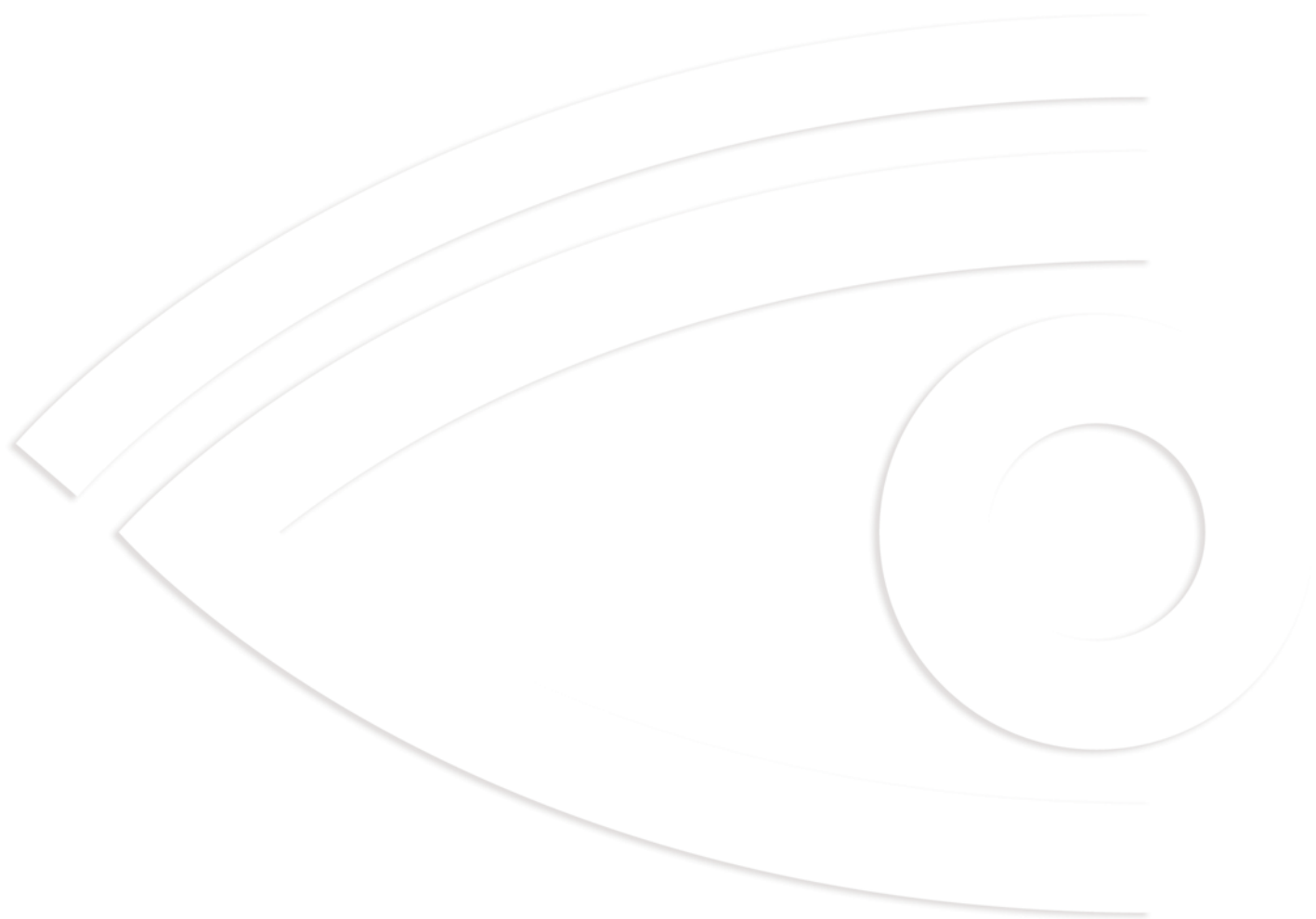


# Rapport de gestion 2005





Voir plus loin, voir demain

# Sommaire

Rapport du Conseil de fondation .....	4
Rapport de la commission de placement .....	5
Comptes annuels .....	7
- Bilan au 31.12.2005 .....	8
- Compte d'exploitation au 31.12.2005 .....	9
- Annexe aux comptes arrêtés au 31.12.05 .....	12
Rapport de l'organe de contrôle .....	27

# Rapport du Conseil de fondation

---

Après une année 2004 de remise à niveau, 2005 se révèle une année extraordinaire, à bien des égards. En effet, les événements saillants de cette période sont nombreux et c'est un plaisir de les détailler ci-dessous tant ils ont de l'importance :

- 1.** L'Assemblée générale s'est déroulée pour la première fois selon les nouvelles règles garantissant un équilibre entre les représentants des affiliés et ceux des employés, ce qui a permis de constituer le premier Conseil de fondation paritaire depuis sa naissance en 1974 ;
- 2.** Quatre mandats de membres du Conseil ont été renouvelés avec accueil de nouvelles personnalités aux expériences et profils complémentaires ;
- 3.** Les membres du Conseil ont suivi durant plusieurs jours des cours de formation technique, afin d'être au fait des développements législatifs et techniques les plus récents,
- 4.** Le Conseil a procédé à l'engagement d'un responsable commercial dont l'activité s'est rapidement transcrite en acquisition de nouvelles affaires ;
- 5.** Tout le corps statutaire et réglementaire a été substantiellement retravaillé de manière à être conforme aux récentes évolutions du cadre législatif et jurisprudentiel de la prévoyance ;
- 6.** Une étude a été initiée afin de mettre en place le système de réassurance le plus efficace possible afin de réduire nos coûts dans ce domaine ;

...

On ne peut évidemment passer sous silence les résultats de nos gérants de fortune qui ont effectué un travail remarquable, permettant ainsi à nos actifs bancaires et immobiliers d'atteindre une performance moyenne de plus de 16% sur l'année.

Ce remarquable résultat nous permet donc de verser un intérêt de 4,5% (soit 2% de plus que le taux minimum obligatoire) sur les capitaux liés ainsi que sur tous les autres fonds déposés, taux sensiblement supérieur à celui de la vaste majorité de nos concurrents.

Il nous permet également d'atteindre un taux de couverture supérieur à 115%, ce qui devrait laisser songeurs certains affiliés d'autres institutions de prévoyance...

En relation avec cette situation, j'aimerais remercier chaleureusement les membres sortants du Conseil de fondation en 2005, Messieurs Blattmann, Boccard, Gelli et Grivel, qui ont eu à cœur de passer à leurs successeurs une fondation en pleine forme.

J'aimerais également remercier le personnel d'Hpr, notre administrateur, pour le travail parfois harassant et toujours compliqué de reprise qu'ils ont effectué avec un professionnalisme remarquable, tout en arrivant à assister le développement commercial.

La société Ernst&Young mérite également nos remerciements pour son soutien durant cette phase délicate de transition.

En guise de conclusion, j'aimerais rappeler qu'une de nos grandes forces est de n'avoir à présenter de comptes qu'à nos affiliés/assurés. Nous n'avons pas à nous plier aux desiderata de tiers, qu'ils soient actionnaires ou autres, ce qui nous permet de payer chaque franc net, après renforcement du bilan et paiement de l'intérêt, aux principaux intéressés. Combien de nos concurrents peuvent-ils se targuer d'une telle indépendance ?

Pierre Michel, Président

# Rapport de la commission de placement

---

## **Panorama politique et évolution des marchés**

L'année 2005 restera comme un grand crû dans les annales des résultats de la fondation.

Une fois la situation électorale américaine clarifiée, et malgré diverses craintes créées aussi bien par les éventuelles conséquences de la grippe aviaire que par la montée importante des cours des matières premières, les marchés ont remarquablement bien évolué.

Il est intéressant de constater que, malgré la chasse aux oligarques en Russie, un changement de premier ministre en Allemagne dans des conditions peu claires, un pouvoir faible en France et la préparation d'élections en Italie, les marchés européens ont particulièrement bien tiré leur épingle du jeu.

L'Asie a clairement souffert des craintes liées aux épizooties mais l'année s'est tout de même très bien terminée.

On peut ainsi résumer les grands contributeurs à la performance comme étant les marchés européens, les matières premières et métaux précieux, ainsi que les pays émergents notamment asiatiques.

Le résultat global de la gestion des actifs bancaires et immobiliers est réjouissant à 16.7%, tel que calculé par notre dépositaire global. Le plus mauvais mois a été octobre avec une perte mensuelle de 1.71% alors que le meilleur a été septembre avec +3.16%. Le meilleur résultat mensuel a été produit par IAM avec 4.52% (Axa I.M. 2.88%) en septembre 2005, alors que le moins bon mois a été octobre avec -1.87% pour IAM (-1.71% pour Axa I.M.)

L'année 2005 doit également être remarquable comme la période où toutes les principales classes d'actifs ont contribué positivement à la performance.

Il convient également de rappeler que la performance de notre indice de référence, le LPP-40, a été de 14.52%. Nos gestionnaires IAM et Axa I.M. ont tous les deux surperformé l'indice respectivement de 5.64% à 20.16% et de 1.14% à 15.66%. Cette différence s'explique principalement par l'importante surexposition d'IAM aux matières premières et métaux précieux.

## **Immobilier**

Après avoir été le pilier de la performance en 2004, le portefeuille immobilier a été en retard sur les portefeuilles bancaires, avec un rendement des fonds propres de l'ordre de 10.42%, ce qui reste un excellent résultat pour cette classe d'actifs. Il est toutefois bien de rappeler que notre investissement en immobilier est financé en fonds étrangers à concurrence de CHF 28 mio, soit environ 50% de sa valeur au bilan.

## **Politique de placement**

La politique instaurée depuis fin 2003 et appliquée dans les faits depuis janvier 2004 avec la détention d'un parc immobilier représentant environ 23% des actifs n'a pas été modifiée.

Les postes les plus importants de la structure des placements sont les obligations en CHF (23.13%), les actions étrangères (20.67%) et l'immobilier (22.93%). Viennent ensuite les actions suisses (15%) et les obligations en monnaies étrangères (11%).

Nos gérants d'actifs bancaires ne sont toujours pas autorisés à détenir l'immobilier sous forme de parts de fonds de placement, compte tenu des immeubles détenus en direct. Cette restriction mise à part, la performance de nos gérants et toujours comparée à l'indice de référence LPP-40, sans changement depuis des années.

La relative stabilité des devises ne justifie pas de commentaire particulier.

Pierre Michel, Membre de la Commission

# Comptes annuels

Bilan au 31.12.2005 _____	8
Compte d'exploitation au 31.12.05 _____	9
Annexe aux comptes arrêtés au 31.12.05 _____	12

## Bilan au 31 décembre 2005

<b>Actif</b>	Index de l'annexe	2005 CHF	Total	2004 CHF	Total
<b>Placements</b>					
Liquidités	63	13'706'030.58		9'152'557.80	
Débiteurs	63	953'011.52		1'008'884.25	
Obligations & Assimilés	63	45'658'475.60		40'216'930.95	
Actions & Assimilés	63	46'864'503.10		40'498'866.26	
Fonds de placement	63	5'106'510.81		3'116'072.85	
Immeubles	63	59'555'581.00		59'297'417.00	
Placements auprès de l'employeur	66	1'193'475.25		1'548'087.20	
Résultat sur contrat à terme		-114'108.00		0.00	
			<b>172'923'479.86</b>		<b>154'838'816.31</b>
<b>Compte de régularisation actif</b>	74		<b>934'353.40</b>		<b>1'198'155.65</b>
<b>Total de l'actif</b>			<b>173'857'833.26</b>		<b>156'036'971.96</b>
<b>Passif</b>					
<b>Dettes</b>					
Prestations de libre passage et rentes		5'364'239.95		4'694'070.33	
Banques / Assurances		7'002'960.50		7'157'337.10	
Dettes hypothécaires		28'000'000.00		28'000'000.00	
Autres dettes		210'320.95		525'330.70	
			<b>40'577'521.40</b>		<b>40'376'738.13</b>
<b>Compte de régularisation passif</b>	75		<b>1'136'804.90</b>		<b>919'529.70</b>
<b>Réserve de contributions employeurs sans renonciation</b>	66		<b>2'820'832.85</b>		<b>1'743'030.25</b>
<b>Provisions non techniques</b>			<b>64'655.00</b>		<b>64'655.00</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>					
Capital de prévoyance assurés actifs	52	100'468'163.25		97'628'717.55	
Capital de prévoyance rentiers	54	9'875'045.45		8'711'521.00	
Provisions techniques	56	1'819'971.35		2'472'018.55	
			<b>112'163'180.05</b>		<b>108'812'257.10</b>
<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>	62		<b>17'094'839.06</b>		<b>4'118'761.78</b>
<b>Capital de la fondation / Fonds libres</b>					
Situation en début de période		2'000.00		-7'103'118.85	
Première application de la Swiss GAAP RPC 26	44	-2'000.00		0.00	
Excédent des charges / Excédent des produits		0.00		7'105'118.85	
			<b>0.00</b>		<b>2'000.00</b>
<b>Total du passif</b>			<b>173'857'833.26</b>		<b>156'036'971.96</b>

# Compte d'exploitation au 31 décembre 2005

	Index de l'annexe	2005 CHF	Total	2004 CHF	Total
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>					
Cotisations des salariés		6'433'291.80		6'334'320.60	
Cotisations des employeurs		9'432'617.40		9'136'884.70	
Primes uniques et rachats		1'590'661.30		1'180'337.75	
Apports aux fonds libres en cas de reprise d'assurés		45'156.10		0.00	
Apports dans la réserve de contributions de l'employeur		1'000'000.00		1'030'000.00	
Subsides du fonds de garantie		37'113.65		34'846.65	
			<b>18'538'840.25</b>		<b>17'716'389.70</b>
<b>Prestations d'entrée</b>					
Apports de libre passage	73	11'117'253.16		4'610'050.50	
Remboursement de versements anticipés pour l'EPL / divorce		308'000.10		406'493.30	
			<b>11'425'253.26</b>		<b>5'016'543.80</b>
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>					
			<b>29'964'093.51</b>		<b>22'732'933.50</b>
<b>Prestations réglementaires</b>					
Rentes de vieillesse		-721'619.90		-589'354.30	
Rentes de survivants		-81'533.25		-90'553.45	
Rentes d'invalidité		-764'607.90		-677'453.75	
Libération service cotisations		-472'124.40		-444'965.35	
Prestations en capital à la retraite		-1'405'672.25		-2'968'210.50	
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-9'711.80		-343'119.70	
Paiement de la réserve de contributions de l'employeur		-1'429.95		-639'983.10	
			<b>-3'456'699.45</b>		<b>-5'753'640.15</b>
<b>Prestations de sortie</b>					
Prestations de libre passage en cas de sortie	73	-22'508'904.50		-14'435'296.20	
Versements anticipés pour l'EPL / divorce		-1'241'697.60		-1'305'933.60	
			<b>-23'750'602.10</b>		<b>-15'741'229.80</b>
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>					
			<b>-27'207'301.55</b>		<b>-21'494'869.95</b>



## Compte d'exploitation au 31 décembre 2005

	Index de l'annexe	2005 CHF	Total	2004 CHF	Total
<b>Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions</b>					
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance assurés actifs	52	994'999.95		3'084'362.59	
Dissolution / Constitution de capitaux de prévoyance rentiers	54	-1'162'400.45		-2'108'413.00	
Dissolution / Constitution de provisions techniques	56	652'047.20		-246'790.90	
Rémunération du capital épargne		-3'834'445.65		-1'992'745.90	
Dissolution / Constitution de réserves de contribution	66	-998'570.05		-390'016.90	
			<b>-4'348'369.00</b>		<b>-1'653'604.11</b>
<b>Produits de prestations d'assurance</b>					
Prestations d'assurance		1'841'201.00		1'829'119.70	
Prestations du fonds de garantie		33'204.10		0.00	
			<b>1'874'405.10</b>		<b>1'829'119.70</b>
<b>Charges d'assurance</b>					
Primes d'assurance		-3'407'534.10		-2'751'422.90	
Cotisations au fonds de garantie		-79'007.95		-78'549.30	
			<b>-3'486'542.05</b>		<b>-2'829'972.20</b>
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>			<b>-3'203'713.99</b>		<b>-1'416'393.06</b>

## Compte d'exploitation au 31 décembre 2005

	Index de l'annexe	2005 CHF	Total	2004 CHF	Total
<b>Résultat net des placements</b>					
Résultat liquidités	651	-19'694.91		-177'651.71	
Résultat obligations & assimilés	652	1'793'422.69		1'284'690.49	
Résultat actions & assimilés	653	12'127'381.00		2'757'516.97	
Résultat autres placements	654	2'032'972.42		182'242.85	
Résultat immeubles	655	2'768'533.90		5'612'664.55	
Frais d'administration des placements mobiliers	656-657	-695'280.06		-611'850.42	
Frais d'administration des placements immobiliers	657	-220'435.60		-272'113.25	
Intérêts moratoires		-87'827.62		-115'478.10	
Intérêts sur la réserve de contributions de l'employeur	66	-79'232.55		0.00	
Pertes sur débiteurs		-187'387.15		0.00	
			<b>17'432'452.12</b>		<b>8'660'021.38</b>
<b>Autres produits</b>					
Produits de prestations fournies		184'200.00		114'100.00	
Produits divers		207'768.81		594'710.85	
	76		<b>391'968.81</b>		<b>708'810.85</b>
<b>Autres frais</b>					
			<b>-4'813.50</b>		<b>-205'374.16</b>
<b>Frais d'administration</b>					
Frais d'administration	71	-1'463'655.40		-1'257'003.88	
Frais de marketing et de publicité	72	-178'160.76		-147'180.50	
			<b>-1'641'816.16</b>		<b>-1'404'184.38</b>
<b>Excédent des produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>					
			<b>12'974'077.28</b>		<b>6'342'880.63</b>
<b>Constitution / Dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>					
	62		<b>-12'974'077.28</b>		<b>762'238.22</b>
<b>Excédent des charges / Excédent des produits</b>		<b>0</b>	<b>0.00</b>		<b>7'105'118.85</b>

# Annexe aux comptes arrêtés au 31.12.2005

## Bases et organisation

### Forme juridique et but

La Collective de Prévoyance - Copré (ci-après la Fondation), anciennement Columna Fondation communautaire de prévoyance professionnelle, a été fondée par l'ex-Banque Populaire Suisse.

Son siège est dans le canton de Genève. Il s'agit d'une fondation collective semi-autonome, régie par les articles 80 et suivants du Code Civil suisse, par l'article 331 à 331e du Code des obligations(CO), par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), par les ordonnances fédérales y relatives, par les prescriptions fédérales et cantonales en matière de prévoyance, ainsi que par ses statuts et règlements.

La Fondation a pour but de prémunir le personnel de tout employeur adhérent contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations déterminées conformément aux dispositions du règlement de prévoyance et du plan de prévoyance.

### Enregistrement LPP et Fonds de garantie

La Fondation remplit les obligations de la LPP et est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle. Elle cotise au fonds de garantie LPP.

### Indication des actes et des règlements

(Acte de fondation du 15 décembre 1987).

Règlement de prévoyance	01.01.1998	en cours de modification
Règlement sur les versements pour l'EPL	01.01.2000	
Règlement d'organisation	05.07.2005	
Règlement interne aux entreprises affiliées	05.07.2005	
Règlement sur les passifs nature actuarielle	février 2006	en cours d'approbation
Règlement de placements	septembre 2005	en cours d'approbation

### Organe de gestion (paritaire) Droit à la signature

Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des délégués et le Conseil de fondation.

L'Assemblée des délégués est l'organe paritaire suprême aux termes de l'article 51 LPP. Elle est composée paritairement de représentants des entreprises affiliées et de représentants des assurés.

Elle se réunit chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au minimum une fois par année. L'Assemblée des délégués nomme les membres du Conseil de fondation et l'organe de contrôle. Elle vote l'approbation des comptes et du rapport annuel, ainsi que la décharge au Conseil de fondation. Elle approuve les modifications des statuts et du règlement.

Le Conseil de fondation se compose de 6 membres, lesquels ont été élus lors de l'Assemblée des délégués en 2005. Il a, au 31 décembre 2005, la composition suivante :

Nom, prénom	Fonction	Durée du mandat/fin	Représentation	Autorisation signature
Michel Pierre E.	Membre, Président	4 ans, 20.09.2009	assurés	collective à 2
Baud Florence	Membre	4 ans, 20.09.2009	assurés	collective à 2
Blaszczyk François	Membre	4 ans, 20.09.2009	assurés	collective à 2
Fiechter Robert	Membre	4 ans, 20.09.2009	entreprises affiliées	collective à 2
Grivel Jacques	Membre	4 ans, 20.09.2009	entreprises affiliées	collective à 2
Rancic Christina	Membre	4 ans, 20.09.2009	entreprises affiliées	collective à 2

## **Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance**

### **Expert en prévoyance professionnelle**

Pittet Associés SA, Genève

### **Organe de contrôle**

Ernst & Young SA, Lausanne

### **Conseiller immobilier**

GFI, Gestion de fortunes immobilières SA, Genève

### **Administration technique et comptable**

Hpr SA, Vevey

### **Dépositaire des titres**

Credit Suisse Asset Management SA

### **Gestion du portefeuille de titres**

IAM Independent Asset Management SA,  
Axa Investment Managers SA

### **Gestion des immeubles**

Régie du Rhône SA, Genève

### **Autorité de surveillance**

Autorité de surveillance du canton de Genève  
n° de registre GE 1118

## Employeurs affiliés, membres actifs et rentiers

### **Employeurs affiliés**

Effectif au 31 décembre 2004 :

Entrées :

Sorties :

69

13

-4

Effectif au 31 décembre 2005 :

78

Au 31.12.2005, les effectifs des actifs et des rentiers se répartissent comme suit :

### **Membres actifs et rentiers**

2005

2004

#### **Assurés actifs**

Assurés actifs totaux

2'799

2'748

#### **Bénéficiaires de rentes**

Retraités

51

44

Enfants de retraités

1

1

Invalides

72

76

Enfants d'invalides

38

34

Veuves et veufs

8

8

Orphelins

6

7

**Total**

**176**

**170**

## Nature de l'application du but

### **Explication des plans de prévoyance**

En vue de la réalisation de ses buts, la Fondation a élaboré un règlement de prévoyance, ainsi qu'un règlement d'application de la Loi fédérale sur l'encouragement à la propriété du logement, lesquels sont communs à toutes les entreprises adhérentes. Le plan de prévoyance, propre à chaque entreprise, décrit les prestations assurées choisies par l'adhérent.

### **Financement, méthodes de financement**

Le financement des cotisations varie d'une entreprise à l'autre et est défini dans le plan de prévoyance propre à l'entreprise.

### **Autres informations sur l'activité de prévoyance**

#### **Réassurance**

Les risques décès et invalidité sont réassurés auprès de la Bâloise, Compagnie d'Assurances sur la Vie.

Jusqu'au 31 mai 2003, le risque de longévité était également entièrement réassuré. Dès le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Fondation assure elle-même ce risque et constitue à cet effet des réserves mathématiques pour les rentiers retraités.

## Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

### **Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26**

Les comptes au 31.12.2005 de la Fondation ont été établis et présentés conformément à la norme Swiss GAAP RPC 26.

### **Principes comptables et d'évaluation**

#### **Actifs**

L'évaluation des actifs se fait à la valeur actuelle concernée à la date du bilan, c'est-à-dire à la valeur de marché à la date du bilan.

#### **Placements**

L'évaluation des titres repose sur les valeurs boursières à la date du bilan. Du fait du principe comptable adopté (valeur boursière), les plus/moins-values résultant des évaluations annuelles pour dresser le bilan sont comptabilisées séparément afin de ne pas les confondre avec les gains/pertes sur titres vendus en cours d'exercice, opérations nécessitant un flux de trésorerie.

#### **Immeubles**

Ils ont été évalués à leur valeur de rendement (état locatif dynamique au 31.12.2005 capitalisé à un taux de 7.5%). Deux immeubles devant être prochainement vendus ont été évalués à leur valeur réelle.

#### **Passifs**

L'évaluation des passifs se fait à la valeur de la date du bilan.

#### **Monnaies étrangères**

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour.

Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change de fin d'année (cours de la banque) :

USD	1,317949
EUR	1,554587
GBP	2.262590
JPY	1.116622
CAD	1.128237
AUD	0.966782.

Les pertes ou bénéfices de cours qui en résultent sont comptabilisés par le compte de résultat.

#### **Engagements**

Il s'agit des capitaux épargne pour les assurés actifs, en incapacité de travail ou invalides.

Les réserves mathématiques nécessaires au financement des rentes en cours sont annuellement recalculées.

#### **Provisions techniques**

La provision de longévité sert à financer l'augmentation des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes due à un changement des tables actuarielles. Elle correspond au taux de 0.5% par année depuis l'établissement des bases techniques utilisées, soit 2.5%. Ce taux est appliqué sur les engagements de prévoyance des bénéficiaires de rentes, déduction faite des engagements des rentes d'enfant et d'orphelin.

La provision d'amélioration du taux de conversion est constituée dans le but de maintenir aussi stable que possible dans le temps le taux de conversion. Elle est fixée à partir d'une évaluation des cas de retraite possibles portant sur les cinq années suivantes, en considérant, afin de prendre en compte les retraites prises sous forme de capital, les 75% du capital de prévoyance supplémentaire nécessaire pour garantir la différence entre la rente effectivement servie et la rente qui serait versée si le taux de conversion appliqué était déterminé actuariellement.

### **Explications relatives à la première application de la Swiss GAAP RPC 26**

La réserve de fluctuation de valeurs n'étant pas entièrement constituée au 31.12.2005, le capital de dotation a été dissous à cette même date.

## Couverture des risques - Règles techniques - Degré de couverture

### Nature de la couverture des risques, réassurance

Les risques décès et invalidité sont couverts par un contrat de réassurance auprès de la Bâloise, Compagnie d'Assurances sur la Vie. Les indexations des rentes en cours décidées par le Conseil de fondation sont à la charge de la Fondation, laquelle constitue à cet effet des réserves mathématiques.

La Fondation assure elle-même le risque de longévité et constitue, dans ce but, des réserves mathématiques pour les rentiers, une provision de longévité, ainsi qu'une provision d'amélioration du taux de conversion.

Le calcul des réserves mathématiques des rentiers est effectué sur la base de la table EVK 2000, avec un taux d'intérêt technique de 4%.

### Règles techniques

Pour la période de référence du 01.01 au 31.12.2005, les intérêts attribués sur les comptes épargne des assurés actifs, des assurés en incapacité de gain et des invalides ont été calculés sur les avoirs réglementaires à un taux de 4,5%, contre 2,25% pour la période du 01.01 au 31.12.2004.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les rentes en cours sont indexées de 1%.

### Evolution et rémunération des avoirs-épargne

	31.12.2005 CHF	Total	31.12.2004 CHF	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier des capitaux de prévoyance assurés actifs	97'628'717.55		98'887'348.74	
Attributions rétroactives	-257'137.65		-167'141.19	
Cotisations d'épargne	11'454'896.65		11'148'353.55	
Autres cotisations et apports	1'590'661.30		1'180'337.75	
Apports de libre passage	11'139'168.20		4'541'773.95	
Remboursement des versements pour l'EPL / divorce	308'000.10		406'493.30	
Prestations de libre passage en cas de sortie	-22'021'131.10		-14'079'058.30	
Versements pour l'EPL / divorce	-1'241'697.60		-1'305'933.60	
Dissolution due aux retraites, décès et invalidités	-2'088'970.35		-4'976'202.55	
Rémunération des capitaux de prévoyance	3'834'445.65		1'992'745.90	
Attribution aux prestations de sortie	121'210.50		0.00	
<b>Total des capitaux de prévoyance des assurés actifs</b>	<b>100'468'163.25</b>		<b>97'628'717.55</b>	

### Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

<b>Avoirs de vieillesse selon la LPP (comptes témoins)</b>	<b>50'247'144.05</b>	<b>48'735'434.50</b>
Taux d'intérêt minimal LPP arrêté par le Conseil fédéral	2,5%	2,25%

### Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance des invalides

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier des capitaux de prévoyance	4'420'660.65	5'095'331.40
Transfert des capitaux actifs	448'508.55	32'993.30
Cotisations d'épargne et prestations de libre passage reçues	335'369.10	394'722.25
Rémunération des capitaux de prévoyance	211'673.30	75'128.80
Dissolution capitaux-épargne	-332'038.45	-1'177'515.10
<b>Total des capitaux de prévoyance des assurés invalides</b>	<b>5'084'173.15</b>	<b>4'420'660.65</b>

### Evolution du capital de couverture pour les rentiers

	31.12.2005 CHF	Total	31.12.2004 CHF	Total
Solde du capital de couverture au 1 <sup>er</sup> janvier	4'290'860.35		1'432'413.00	
Modification liée à des changements de bases de calcul	0.00		0.00	
Modification liée au nouvel état des assurés au 31 décembre	1'162'400.45		2'108'413.00	
<b>Total du capital de couverture pour les rentiers</b>	<b>4'790'872.30</b>		<b>4'290'860.35</b>	
Nombre de rentiers (détails page 13)	176		170	

### Résultats de la dernière expertise actuarielle

Selon le dernier bilan technique effectué par l'expert, le taux de couverture de la Fondation s'élève, au 31 décembre 2005, à 115.2% selon l'article 44 OPP2. De plus, conformément aux dispositions légales, une expertise actuarielle est actuellement en cours, sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2005.

### Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Solde des provisions techniques au 1 <sup>er</sup> janvier hors mesures spéciales	1'076'264.80		891'372.40	
Modification liée au nouvel état des assurés au 31 décembre	743'706.55		184'892.40	
<b>Total des provisions techniques hors mesures spéciales</b>	<b>1'819'971.35</b>		<b>1'076'264.80</b>	
Solde des mesures spéciales au 1 <sup>er</sup> janvier	1'395'753.75		1'333'855.25	
Dissolution/constitution de mesures spéciales	-1'395'753.75		61'898.50	
<b>Total des mesures spéciales</b>	<b>0.00</b>		<b>1'395'753.75</b>	

### Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques nécessaires</b>				
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	112'163'180.05		108'812'257.10	
Réserve de fluctuation de valeurs	17'094'839.06		4'118'761.78	
Capital de fondation, fonds libres	0.00		2'000.00	
1 <sup>er</sup> application de la Swiss GAAP RPC 26 (cf. page 15)	0.00		0.00	
Fortune à disposition pour couvrir les engagements réglementaires	129'258'019.11		112'933'018.88	
	<b>112'163'180.05</b>		<b>108'812'257.10</b>	
<b>Degré de couverture</b>		<b>115.2%</b>		<b>103.8%</b>
(Fortune à disposition par rapport aux capitaux engagés)				



## Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

### Organisation de l'activité de placements, règlement de placements

La fortune de la Fondation est déposée auprès du Credit Suisse Asset Management SA.

Les mandats de gestion du portefeuille titres sont confiés à IAM Independent Asset Management SA et Axa Investment Managers SA.

Afin de respecter les nouvelles dispositions légales concernant la loyauté dans la gestion de fortune, entrées en vigueur le

1<sup>er</sup> janvier 2005, le Conseil de fondation a décidé, lors de sa séance du 17 mars 2005, d'adhérer au Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle (Kodex). Le 19 janvier 2006, le Conseil de fondation, considérant que la mise en application du Code semblait extrêmement fastidieuse, a retiré sa demande d'adhésion. Les principes ont toutefois été respectés durant l'année 2005. Dès 2006, le règlement de placement de la Fondation contiendra les dispositions nécessaires au respect du devoir de loyauté.

### Objectifs et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

	31.12.2005 CHF	31.12.2004 CHF
Solde au 1er janvier de la réserve de fluctuation de valeurs	4'118'761.78	4'881'000.00
Augmentation / diminution due à la première application de la Swiss GAAP RPC 26	2'000.00	
Augmentation / diminution due au résultat d'exploitation	12'974'077.28	-762'238.22
<b>Réserve de fluctuation de valeurs au bilan</b>	<b>17'094'839.06</b>	<b>4'118'761.78</b>
<b>Valeur cible de la réserves de fluctuation de valeurs (valeur absolue)</b>	<b>20'038'368.92</b>	
Insuffisance de la réserve de fluctuation de valeurs	-2'943'529.86	

Le Conseil de fondation a retenu, pour le calcul de sa réserve de fluctuations de cours, une technique mixte consistant à simuler conjointement et à long terme l'évolution des actifs que la Fondation détient. Cette simulation multiple permet la mise en évidence d'un grand nombre d'évolutions possibles de la fortune de la Fondation. Les scénarii les plus défavorables sont écartés, compte tenu de leur caractère hautement improbable. Du sous-ensemble résiduel est extrait le scénario impliquant la perte la plus large. Le montant correspondant à cette perte est la Value-at Risk (VaR). La validité prédictive théorique de ce montant est fonction du nombre de scénarii simulés écartés [0,5%]. Cette grandeur s'exprime comme son complément à un [100%], en l'occurrence 99,5% [100%-0,5%].

A titre de précaution supplémentaire, le Conseil de fondation a tenu à prendre en considération un scénario encore plus risqué que celui mis en évidence par la VaR à 99,5%, en recourant à la métrique corrélative désignée dans la littérature sous les termes d'Expected Shortfall (ES) ou, alternativement, d'Expected Tail Loss (ETL). Ce dernier chiffre est obtenu en opérant la moyenne des valeurs extrêmes précédemment écartées comme hautement improbables.

## Présentation des placements par catégorie

### Structure des placements selon le règlement de placement

	31.12.2005 CHF	Répartition effective en %	31.12.2004 CHF	Répartition effective en %	Stratégie
<b>Liquidités/Placements du marché monétaire</b>	<b>13'591'922</b>	<b>7.82%</b>	<b>9'152'558</b>	<b>5.87%</b>	libre
Liquidités/Placements du marché monétaire CHF	13'529'741	7.78%	8'406'588	5.39%	
Liquidités/Placements du marché monétaire devises	176'289	0.10%	745'970	0.48%	
Résultat sur contrat à terme	-114'108		0		
<b>Autres créances CHF</b>	<b>953'012</b>	<b>0.55%</b>	<b>1'008'884</b>	<b>0.65%</b>	
<b>Placements chez l'employeur</b>	<b>1'193'475</b>	<b>0.69%</b>	<b>1'548'087</b>	<b>0.99%</b>	
<b>Obligations &amp; Assimilés</b>	<b>45'658'476</b>	<b>26.26%</b>	<b>40'216'931</b>	<b>25.77%</b>	
<b>Obligations en CHF</b>	<b>30'924'777</b>	<b>17.79%</b>	<b>26'555'383</b>	<b>17.02%</b>	0%-60%
Obligations suisses	26'609'702	15.31%	22'502'957	14.42%	
Obligations étrangères en CHF	4'315'075	2.48%	4'052'426	2.60%	
<b>Obligations étrangères en devises</b>	<b>14'733'699</b>	<b>8.47%</b>	<b>13'661'548</b>	<b>8.76%</b>	0%-20%
Obligations étrangères en devises	14'733'699	8.47%	13'661'548	8.76%	
<b>Actions &amp; Assimilés</b>	<b>46'864'503</b>	<b>26.96%</b>	<b>40'498'866</b>	<b>25.95%</b>	0%-40%
<b>Actions en CHF</b>	<b>33'287'078</b>	<b>19.15%</b>	<b>28'726'587</b>	<b>18.41%</b>	0%-40%
Actions suisses	20'513'888	11.80%	17'487'681	11.21%	
Fonds de placement en actions suisses	12'773'190	7.35%	11'238'906	7.20%	
<b>Actions étrangères en devises</b>	<b>13'577'425</b>	<b>7.81%</b>	<b>11'772'279</b>	<b>7.54%</b>	0%-40%
Actions étrangères en devises	0	0.00%	0	0.00%	
Fonds de placement en actions étrangères	13'577'425	7.81%	11'772'279	7.54%	
<b>Autres placements</b>	<b>5'106'511</b>	<b>2.94%</b>	<b>3'116'073</b>	<b>2.00%</b>	
<b>Immeubles</b>	<b>59'555'581</b>	<b>34.26%</b>	<b>59'297'417</b>	<b>38.00%</b>	0%-50%
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>934'353</b>	<b>0.54%</b>	<b>1'198'156</b>	<b>0.77%</b>	
<b>Fortune totale</b>	<b>173'857'833</b>	<b>100.00%</b>	<b>156'036'972</b>	<b>100.00%</b>	

## Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

### Limites de placements selon l'article 54 OPP 2

	% limites	31.12.2005 CHF	Répartition effective en %	31.12.2004 CHF	Répartition effective en %
Avoirs en banque à vue (54a)	100	13'415'633	7.72%	8'406'588	5.39%
Avoirs en banque à vue (54f)	20	176'289	0.10%	745'970	0.48%
Dépôt à terme (54e)	30	0	0.00%	0	0.00%
		<b>13'591'922</b>	<b>7.82%</b>	<b>9'152'558</b>	<b>5.87%</b>
Impôt anticipé à récupérer (54a)	100	122'276	0.07%	112'008	0.07%
Créances, postes de régularisation (54a)	100	1'765'089	1.02%	2'095'032	1.34%
Placements chez l'employeur (54a)	100	1'193'475	0.69%	1'548'087	0.99%
		<b>3'080'840</b>	<b>1.77%</b>	<b>3'755'127</b>	<b>2.41%</b>
Obligations suisses (54a)	100	26'609'702	15.31%	22'502'957	14.42%
Obligations étrangères (54e)	30	19'048'774	10.96%	17'713'974	11.35%
Actions et fonds de placements en actions suisses (54d)	30	33'287'078	19.15%	28'726'587	18.41%
Actions et fonds de placements en actions étrangères en ME (54g)	25	13'577'425	7.81%	11'772'279	7.54%
		<b>92'522'979</b>	<b>53.22%</b>	<b>80'715'797</b>	<b>51.73%</b>
<b>Autres placements</b>		<b>5'106'511</b>	<b>2.94%</b>	<b>3'116'073</b>	<b>2.00%</b>
<b>Immeubles</b>	<b>50</b>	<b>59'555'581</b>	<b>34.26%</b>	<b>59'297'417</b>	<b>38.00%</b>
<b>Fortune totale</b>		<b>173'857'833</b>	<b>100.00%</b>	<b>156'036'972</b>	<b>100.00%</b>

### **Limites globales selon l'article 55 OPP 2**

	% limites	31.12.2005 CHF	Répartition effective en %	31.12.2004 CHF	Répartition effective en %
Total des montants en espèces et créances libellés en un montant fixe (55a)	100	43'465'655	25.00%	35'410'642	22.69%
Total des immeubles, actions, titres assimilables à des actions et autres participations (55b)	70	111'526'595	64.14%	102'912'358	65.95%
Total des placements selon l'article 54 OPP 2, lettres d et g (55c)	50	46'864'503	26.95%	40'498'866	25.95%
Total des placements selon l'article 54 OPP 2, lettres e et f (55d)	30	19'225'063	11.05%	18'459'944	11.83%
Total des placements selon l'article 54 OPP 2, lettres f et g (55e)	30	13'753'714	7.91%	12'518'249	8.02%

Les limites de placements selon le règlement de placements, selon les articles 54 et 55 OPP2 sont respectées.

### **Instrument financiers dérivés en cours (ouverts)**

Au 31.12.2005, une opération de change à terme est ouverte. La perte au 31.12.2005 s'élève à Fr. 114'108.00.

## Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

### Explications du résultat net des placements

	31.12.2005 CHF	Total	31.12.2004 CHF	Total
<b>Liquidités</b>				
Intérêts sur c/c bancaires	-64'330		-158'007	
Différences de change diverses	44'635		-19'645	
		<b>-19'695</b>		<b>-177'652</b>
<b>Obligations &amp; Assimilés</b>				
Produits d'intérêts sur obligations suisses	797'521		868'000	
Produits d'intérêts sur obligations étrangères en CHF	125'399		110'004	
Produits d'intérêts sur obligations étrangères en devises	639'005		623'132	
Pertes sur ventes	-44'861		-26'833	
Bénéfices sur ventes	24'063		109'399	
Différences de change réalisées	639'960		-389'875	
Moins-values	-958'628		-737'284	
Plus-values	570'964		728'148	
		<b>1'793'423</b>		<b>1'284'690</b>
<b>Actions &amp; Assimilés</b>				
Dividendes des actions suisses	402'257		285'304	
Dividendes des actions étrangères en devises	0		7'220	
Dividendes des fonds de placemt actions étrangères en CHF	43'572		41'600	
Dividendes des fonds de placemt actions étrangères	30'895		54'728	
Pertes sur ventes	-38'788		-246'666	
Bénéfices sur ventes	1'079'167		249'507	
Différences de change réalisées	55'707		-95'954	
Moins-values	-75'922		-790'174	
Plus-values	10'630'493		3'251'953	
		<b>12'127'381</b>		<b>2'757'517</b>
<b>Autres placements</b>				
Bénéfices sur ventes	148'993		0	
Différences de change réalisées	3'802		0	
Moins-values	-114'108		-261'266	
Plus-values	1'994'285		443'509	
		<b>2'032'972</b>		<b>182'243</b>
<b>Immeubles</b>				
Charges immobilières	-1'054'433		-1'658'426	
Revenus immobiliers	4'375'544		4'561'083	
Plus-values	153'164		3'247'712	
Intérêts hypothécaires	-705'741		-537'704	
		<b>2'768'534</b>		<b>5'612'665</b>

	31.12.2005 CHF	Total	31.12.2004 CHF	Total
<b>Frais bancaires</b>				
Frais sur transactions titres	-151'959		-80'001	
Frais sur c/c bancaires	-25'104		-74'058	
		<b>-177'064</b>		<b>-154'059</b>
<b>Frais d'administration des placements</b>				
Frais de gestion de fortune				
IAM Independent Asset Management SA	-300'095		-260'008	
Frais de gestion de fortune Axa Investment Managers SA	-201'180		-185'001	
Frais pour la tenue de la comptabilité des titres Credit Suisse	-16'942		-12'783	
Frais de gestion immobilière Régie du Rhône SA	-181'942		-214'288	
Frais de gestion immobilière				
GFI Gestion de fortunes immobilières SA	-38'494		-57'825	
		<b>-738'652</b>		<b>-729'905</b>

### Performance des placements

Somme de tous les actifs au début de l'exercice	156'036'972	157'086'319
Somme de tous les actifs à la fin de l'exercice	173'857'833	156'036'972
Moyenne de l'état des actifs	164'947'403	156'561'646
<b>Résultat net des placements</b>	<b>17'432'452</b>	<b>8'660'021</b>
<b>Performance des placements</b>	<b>10.6%</b>	<b>5.5%</b>

### Explications des placements chez les employeurs et de la réserve de contributions des employeurs

Comptes courants (créances) employeurs	1193'475.25	1'548'087.20
Solde de la réserve de contributions des employeurs au 1 <sup>er</sup> janvier	1'743'030.25	1'353'013.35
Augmentation	1'000'000.00	1'030'000.00
Diminution	-1'429.95	-639'983.10
Intérêts	79'232.55	0.00
<b>Total réserve de contributions des employeurs</b>	<b>2'820'832.85</b>	<b>1'743'030.25</b>

## Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

### Explication du poste frais d'administration

	2005 CHF	Total	2004 CHF	Total
Frais généraux divers	-240'954.70		-196'204.88	
Honoraires de gestion administration	-729'221.35		-625'128.35	
Honoraires de révision	-98'330.00		-96'080.00	
Honoraires de mandats divers	-202'151.55		-71'824.25	
Frais de reprise de la gestion administrative	-14'996.75		-159'108.55	
Frais de commissionnement	-178'001.05		-108'657.85	
<b>Total des frais d'administration</b>		<b>-1'463'655.40</b>		<b>-1'257'003.88</b>

La forte augmentation du poste «Honoraires de mandats divers» provient du fait que, suite à l'entrée en vigueur de la première révision de la LPP, l'ensemble des règlements et statuts de la Fondation doivent être adaptés, ce qui nécessite de nombreuses heures de travail de la part de différents mandataires.

### Frais de gestion facturés aux entreprises affiliées

Frais de gestion facturés sur la base des plans de prévoyance	381'686.70		361'707.35	
Frais facturés pour les mutations (entrée d'assuré, sortie d'assuré, etc...)	184'200.00		114'100.00	
		<b>565'886.70</b>		<b>475'807.35</b>

### Explication du poste frais de marketing et de publicité

Frais divers de publicité	-88'508.36		-147'180.50	
Frais liés à l'activité du directeur commercial	-89'652.40		0.00	
<b>Total des frais d'administration</b>		<b>-178'160.76</b>		<b>-147'180.50</b>

### Explication des postes apports de libre passage et prestations de libre passage en cas de sortie

Une entreprise adhérente ayant cessé la plus grande partie de ses activités courant 2005 et son personnel ayant en grande partie été réengagé par une société nouvellement adhérente à la Fondation, ces postes ont subi une très forte augmentation en 2005.

Par ailleurs, le poste «Prestations de libre passage en cas de sortie» est constitué pour Fr. 49'760.45 de mesures spéciales transférées en faveur d'assurés ayant quitté la fondation.

### **Explication du poste compte de régularisation actif**

Les actifs transitoires représentent essentiellement des intérêts courus, des montants à recevoir du réassureur (libération du service des primes et rentes), ainsi que des loyers à recevoir.

### **Explication du poste compte de régularisation passif**

Les passifs transitoires correspondent essentiellement à des rentes reçues d'avance du réassureur, à des commissions et factures à verser concernant l'année 2005, ainsi qu'à des provisions d'honoraires.

### **Explication du poste autres produits**

Le poste autres produits est constitué essentiellement par la rétrocession par le gestionnaire administratif des commissions de courtage versées par le réassureur, ainsi que par les frais facturés aux entreprises pour les mutations intervenues au sein de leur personnel.

## Demandes de l'autorité de surveillance

Les états financiers au 31 décembre 2004 n'ont pas suscité de remarques particulières. La fondation a donné suite à la requête de l'autorité de surveillance en lui fournissant le degré de couverture par entreprise au 31.12.2004, calculé conformément à l'art. 44 OPP2.

---

## Autres informations relatives à la situation financière

Rien à signaler.

---

## Événements postérieurs à la date du bilan

Rien à signaler.



## **Organes de l'institution de prévoyance**

### **Conseil de fondation (échéance des mandats)**

#### **Représentants des assurés :**

M. Pierre E. Michel, membre et Président (septembre 2009)

Mme Florence Baud, membre (septembre 2009)

M. François Blaszczyk, membre (septembre 2009)

#### **Représentants des entreprises affiliées :**

Mme Christina Rancic, membre et Vice-présidente (septembre 2009)

M. Jacques Grivel, membre (septembre 2009)

Me Robert Fiechter, membre (septembre 2009)

#### **Commission de placement**

M. Cristofer Gelli, Président

M. Pierre E. Michel, membre

M. Jacques Grivel, membre

#### **Banque dépositaire**

Crédit Suisse Asset Management SA

#### **Organe de contrôle**

Ernst & Young SA, Lausanne

#### **Expert en prévoyance**

Pittet Associés SA, Genève

## Rapport de l'organe de contrôle

au Conseil de fondation de la

### Collective de Prévoyance "Copré"

Genève

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de la Collective de Prévoyance - COPRE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations, le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives à la loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

#### Ernst & Young SA



**Florian Magnollay**

Expert-comptable diplômé  
(responsable du mandat)



**Jean-Luc Pache**

Expert-comptable diplômé

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)

Succursales à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, St-Gall, Zoug, Zurich.

 Membre de la Chambre fiduciaire



**Siège:**  
8, rue Jacques-Grosselin  
case postale 1956  
CH-1227 Carouge

**Administration:**  
39, rue de la Madeleine  
case postale  
CH-1800 Vevey 1

T 0848 000 488  
F 021 925 70 26  
[www.copre.ch](http://www.copre.ch)  
[copre@copre.ch](mailto:copre@copre.ch)